

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 33

N°241

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 DÉCEMBRE 2018

L'AN deux mille dix huit, le 19 décembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 12 décembre 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, FAGARD Alice, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamilia, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : RUER Marc, MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, ALVES Presilya.

Représentés par :

Madame Leila TLILI	Monsieur Mohamed Fathi TLILI
Madame Danielle MARINO	Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Monsieur Fethi CHOUDER	Monsieur Anthony DAGUET
Madame Sylvie DUCATTEAU	Madame Sophie VALLY
Monsieur Eric PLEE	Monsieur Lionel DONNET
Monsieur Kilani KAMALA	Monsieur Nourredine KADDOURI
Monsieur Guillaume SANON	Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Hana RABAH	Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Jean-Yves VANNIER	Madame Evelyne YONNET
Monsieur Rachid ZAIRI	Monsieur Daniel GARNIER
Madame Nadia LENOURY	Monsieur Damien BIDAL
Monsieur Arab ALI CHERIF	Monsieur Abderrahim HAFIDI

Secrétaire de séance : Magalie CHERET

Direction Générale Adjointe Ressources/ Direction des
Finances/Service Budget et Qualité Comptable

OBJET : Admission en non-valeur des créances irrécouvrables

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire M14 ;

Vu les états de produits irrécouvrables présentés par le Comptable du Trésor ;

Considérant la nécessité de procéder à l'admission en non valeur des créances irrécouvrables de la Commune.

Adoption à l'unanimité par 46 pour

DELIBERE :

DECIDE l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables, à hauteur de **204 458,89 €**, comme suit :

- **201 206.86 €** des créances irrécouvrables pour le compte du Budget Principal Ville ;
- **3 252.03 €** des créances irrécouvrables pour le compte du Budget du Centre Municipal de Santé.

N°	N° ETAT	RECETTES	Montant proposé de l'ANV en €	Montant délibéré de l'ANV en €
1	2477890233	Créances diverses	13 868,00	13 868,00
2	2806970833	Créances diverses	7 363,80	7 363,80
3	3288030233	Créances diverses dont TLPE	1 713,93	1 713,93
4	3292470533	Créances diverses	19 095,31	19 095,31
5	3293070233	Travaux d'office	12 999,65	12 999,65
6	3293080233	CMS-Diverses créances	3 252,03	3 252,03
7	3293270533	Créances diverses	5 977,16	5 977,16

8	3295690533	Diverses créances	17 053,79	17 053,79
9	3321830233	TLPE	3 558,95	3 558,95
10	3475490233	Travaux d'office	54 780,29	54 780,29
11	3476490233	Créances diverses	9 933,38	9 933,38
12	3508200233	Créances diverses	322,71	322,71
13	3517670833	Créances diverses	19 948,70	19 948,70
14	3518080233	Créances diverses	16 078,67	16 078,67
15	3519060233	Créances diverses	18 512,52	18 512,52
TOTAL 2018 des Admissions en Non-Valeur			204 458,89	204 458,89

DIT que la dépense en résultant sera inscrite en section de fonctionnement au budget principal et au budget annexe du Centre Municipal de Santé, de l'exercice en cours sur les imputations suivantes :

Service	Chapitre	Article	Fonction
701	65	6541	20
503A	65	6541	

Reçu en préfecture le : 21/12/18
Publié le : 21/12/18
Certifie exécutoire : 21/12/18

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

